

Agression sociale !

Inedit mais prévisible ?

Paris, le 26 mars 2013

Analyse du syndicat FORCE OUVRIERE exposée à ses militants en février 2003 :

« Grâce aux actions menées par notre organisation syndicale, le projet patronal de restructuration, mené sous couvert du regroupement des différentes sociétés sous la forme de l'UES dite Générale des Eaux vient d'être supprimé par la Cour de Cassation. Que nos militants ne se réjouissent pas trop vite car la Direction sait que son projet « d'UES » reste un outil de travail qui, dans un premier temps, lui permettra de laminer nos instances représentatives, portera inéluctablement atteinte à la capacité des organisations syndicales de défendre les droits des salariés et ce, afin de pouvoir, plus tard, mettre en place avec ceux qui soutiendront cette régression sociale, un accord collectif dont l'intérêt principal sera de remettre en cause, entre autres, nos évolutions de carrières et nos acquis sociaux afin de réduire la masse salariale. L'accompagnement incontestable de la CGT et des autres syndicats de la gestion catastrophique de MESSIER témoigne que les responsables de ces syndicats continueront d'être les VRP de ce projet d'UES pour s'assurer quelques privilèges particuliers au détriment de l'intérêt de l'ensemble des salariés. Ces syndicats passent déjà leur temps à nous critiquer pour essayer de cacher leur docilité et la régression sociale qui découle des accords qu'ils signent. Les abus de pouvoir de la Direction ne seront combattus que par FO et nous allons devenir la cible à abattre. Demain, avec les 20 milliards de dettes laissées par l'ère MESSIER et avec la complicité syndicale de ceux pour qui il est urgent de ne rien faire, la Générale des Eaux pourra tranquillement mettre en place un plan de réduction massif de nos emplois avant de dénoncer le mauvais accord collectif qui aura déjà supprimé nombres des acquis sociaux des salariés concernés. Il nous faut combattre ces projets et expliquer aux salariés qu'il serait temps qu'ils ouvrent les yeux et ne se laissent pas illusionner par ceux qui sont très fort sur les tracts mais, dans les faits, assurent une cogestion des projets patronaux... »

Cette analyse a été répétée, pendant plusieurs années, à longueur de tracts !!

Pour FO, la dernière annonce indécente et injustifiée de la Direction, de suppression de 1500 postes, de réduction des jours de congés ainsi que la disparition des RTT n'est pas une fatalité.

FO s'est trompé sur un point, nous estimons que la dette de l'ère « MESSIER » hypothéquerait l'avenir des sociétés du groupe pour dix ans, aujourd'hui l'horizon financier de l'entreprise reste bouché ! ?

Pendant tout son mandat de PdG, les autres syndicats ont soutenu la gestion d'entreprise de MESSIER. Seul FO dénonçait son jeu de monopoly, et parce qu'ils ont cautionné ou laissé faire, ces syndicats ont bien une part de responsabilité dans l'agression sociale que vient de commettre la direction lors de la dernière réunion du Comité Central d'Entreprise le 19 mars dernier.

En réalité, 12 années plus tard, l'endettement lié à aux frasques économiques de l'ère MESSIER, pèse encore lourdement sur l'activité économique de VEOLIA.

La Direction annonce une suppression de 1500 postes...

Rien ne change à VEOLIA Eau, la cogestion sociale pratiquée par la CGT est toujours d'actualité, même si d'autres organisations syndicales comme la CFDT commencent à reconnaître que la gestion d'entreprise menée depuis plus d'une décennie, **et dénoncée par FO depuis le début**, nous amènent tous dans le mur ! !

En 2002, les actions syndicales et judiciaires menées efficacement par **FO** ont conduit à la suppression du projet initial de restructuration mené sous couvert « d'UES ». On pouvait imaginer que les autres syndicats en tireraient profit pour exiger des garanties sociales et économiques **avant la mise en place de ce projet**. C'était trop simple ! !

Ils n'ont rien fait et pire, ces autres syndicats se sont substitués à la Direction pour retourner devant l'autorité judiciaire **et remettre en place ce projet malsain** qui était, dès l'origine, une menace certaine pour les intérêts des salariés. Eux ont été servis ! Aujourd'hui vous trinquez !

C'est un pur contresens syndical. La plupart de ceux qui vous représentent sont plus préoccupés par leur sort personnel ou celui de leur syndicat que par la défense des droits des salariés. Cela se saurait s'ils agissaient pour vous au lieu d'utiliser les activités sociales des C.E. comme une publicité syndicale et se préserver un poste à l'abri des coups. Et nombre de salariés se laissent bernier par le court terme, les quelques cadeaux offerts.

Secret de « polichinelle » que **FO**, comme d'autres, connaissait depuis plusieurs mois. Aussi les reproches de la CGT à l'endroit d'autres qui auraient eu la primeur de l'information sont déplacées, là n'est pas le problème !

Ce triste scénario aurait pu être évité.

Nos instances représentatives sont devenues inefficaces, trop éloignées des salariés, de vos réalités, elles se sont transformées en chambres d'enregistrement des projets de la direction. Ce handicap lèse gravement le respect des droits des salariés.

Combien de dizaines de fois vous avez entendu les élus de la CGT, majoritaire partout, annoncer un passage en force de la Direction et par voie de conséquence une entrave au fonctionnement des Comités d'Etablissements... Et après qu'ont-ils fait ? Rien aucune action n'a été engagée !

Cette annonce de suppression de postes, de réduction des congés et de fin des RTT est une agression supplémentaire, totalement injustifiée économiquement.

Doit-on rappeler que J.M. HERREWYN vient récemment d'augmenter sa rémunération de plus de 500 000,00 € par an !

Cette agression sociale est indécente, d'autant que VEOLIA-EAU bénéficie d'un privilège économique certain, comme toutes les sociétés de distribution d'eau ! **Elle ne supporte pas le coût salarial des pertes des contrats puisque l'ensemble des salariés est repris par les collectivités.**

Dans les mêmes circonstances, les autres sociétés industrielles ne sont pas placées dans les mêmes conditions. Demandez aux salariés de PEUGEOT ?

Dans un contexte où le syndicat majoritaire, la CGT, dénonce les passages en force de la Direction mais se limite à assurer une cogestion de la régression sociale, la Direction peut se permettre de « *pousser le bouchon plus loin* ».

La même Direction a encore récemment démontré sa conception très particulière de l'honnêteté (**fraude avérée à la loi TEPA : entraînant de fausses déclarations sociales et fiscales, l'absence de suivi des heures travaillées, le refus de payer les heures supplémentaires effectuées et la suppression de la garantie salariale liée au grade (entre 90 et 250 € mensuel)**).

Elle se justifie publiquement en affirmant (avec cynisme) que cette fraude a été réalisée avec l'accord des syndicats signataires de l'accord de 2008, ce qui malheureusement correspond à la stricte réalité.

Mais cette Direction malhonnête ferait bien de prendre garde.

Les effets néfastes de sa stratégie pourraient être largement supérieurs aux gains qu'elle entend en tirer.

Pour **FO**, la vraie résistance syndicale est à amplifier en nous rejoignant et/ en participant à nos actions.

Il est urgent d'essayer de construire un vrai rapport de force avec tous ceux et celles qui n'acceptent plus le dictat de quelques manitous du syndicat qui sont, eux, à l'abri des conséquences des accords qu'ils signent !

Les salariés doivent réagir et c'est ensemble que nous pourrons combattre ces dérives sociales. Depuis la loi de 2008, les syndicats ne peuvent plus faire appliquer un accord si les signataires de ces accords n'ont pas obtenus la majorité aux dernières élections professionnelles.

Si vous voulez que la situation change, lors des prochains scrutins des élections professionnelles, votez FO !

FORCE OUVRIERE, un syndicat intègre, libre et indépendant